

Evolution du périmètre des cliniques de Générale de Santé au cours du mois de mars 2009

Générale de Santé a réalisé trois opérations au cours du mois de mars : l'acquisition d'une clinique psychiatrique et la cession de deux cliniques médico-chirurgicales.

Générale de Santé vient de signer un protocole d'accord afin d'acquérir la clinique Saint-Victor, établissement de 80 lits spécialisé en santé mentale et situé près de Saint-Etienne (42). Déjà présent dans le bassin stéphanois avec le Centre hospitalier privé de la Loire, établissement d'une capacité de 292 lits et places, le Groupe renforce aujourd'hui sa présence dans le domaine de la psychiatrie.

Avec cette acquisition, le pôle Santé mentale du groupe Générale de Santé compte désormais 24 établissements répartis sur le territoire national. Une présence qui consolide le Groupe comme le leader de la psychiatrie privée à travers le développement d'une offre de soins adaptée. Offre qui place le patient au centre du dispositif en lui offrant une prise en charge complète et coordonnée, et qui prend en compte toutes les dimensions de la personne et de ses choix.

Parallèlement à cette opération, le Groupe poursuit sa politique d'arbitrage avec la cession de deux établissements. Début mars, la clinique Hartmann de Neuilly-sur-Seine (92), d'une capacité de 117 lits et places, spécialisée en cancérologie, a été cédée à la clinique Ambroise Paré, située à proximité. Plus récemment la clinique du Parc Saint-Lazare, établissement généraliste situé à Beauvais (60) d'une capacité de 88 lits et places, a été cédée au groupe régional Polyclinique de Picardie.